

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
JL/PP

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 FEVRIER 2007

OBJET : Compte de gérance 2006 du port de plaisance de Lomener

La Compagnie des Eaux et de l'Ozone – Veolia Eau a remis le projet de compte de gérance pour 2006.

Il apparaît que les mouillages occupés à l'année ont entraîné une recette de 33 138.12 € hors taxes et 8 583.70 € hors taxes pour les passagers.

Le compte de gérance fait apparaître :

- un crédit en faveur de la Ville de 41 721.82 € hors taxes

- un débit de 50 127.40 € hors taxes

soit un déficit global de 8 405.58 € hors taxes.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des Commissions « Urbanisme, Environnement & Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte de gérance 2006 du port de plaisance de Lomener tel qu'il est présenté par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal Délégué

Patrick HECQUARD